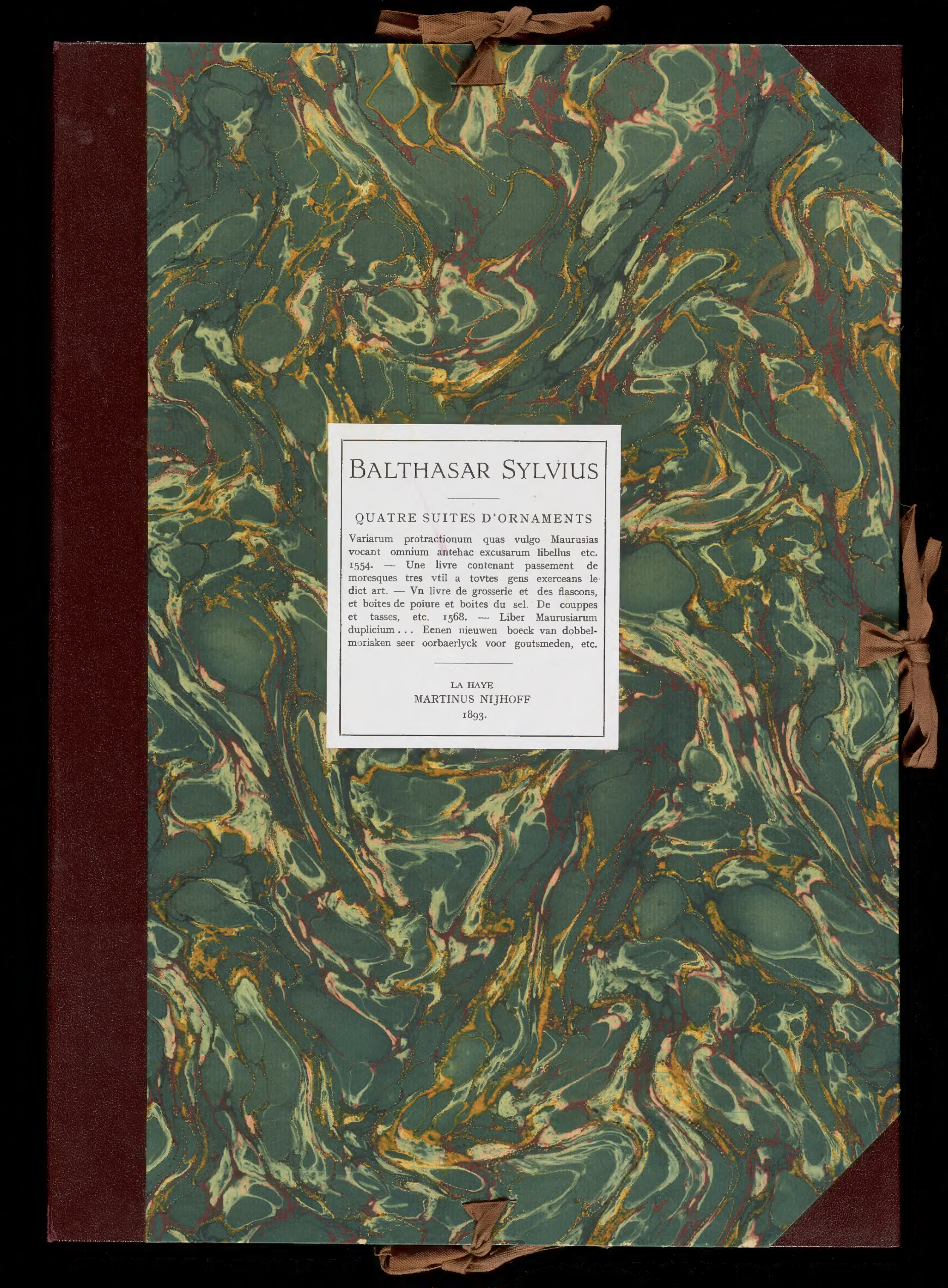
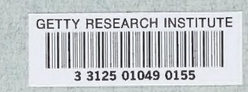


BALTHASAR SYLVIUS

QUATRE SUITES D'ORNAMENTS

Variarum protractionum quas vulgo Maurusias vocant omnium antehac excusarum libellus etc. 1554. — Une livre contenant passement de moresques tres vtil a tovtes gens exerceans le dict art. — Vn livre de grosserie et des flascons, et boites de poiure et boites du sel. De couppes et tasses, etc. 1568. — Liber Maurusiarum duplicium... Eenen nieuwen boeck van dobbelmorisken seer oorbaerlyck voor goutsmeden, etc.

LA HAYE
MARTINUS NIJHOFF
1893.



REPRODUCTIONS D'ANCIENNES GRAVURES
D'ORFÈVRERIE HOLLANDAISE

II

BALTHASAR SYLVIUS

QUATRE SUITES D'ORNEMENTS

Variarum protractionum quas vulgo Maurusias vocant omnium antehac excusarum libellus, etc. 1554. — Une livre contenant passement de moresques tres vtil a tovtes gens exerceans le dict art. — Vn livre de grosserie et des flascons, et boites de poiure et boites du sel. De couppes et tasses, etc. 1568. — Liber Maurusiarum duplicium... Eenen nieuwen boeck van dobbel-morisken seer oorbaerlyck voor goutsmeden, etc.



B 10-12 = printing error!

LA HAYE
MARTINUS NIJHOFF
MDCCCXCIII

BALTHASAR SYLVIUS

QUATRE SUITES D'ORNEMENTS

Variarum protractionum quas vulgo Maurusias vocant omnium antehac excusarum libellus, etc. 1554. — Une livre contenant passement de moresques tres vtil a tovtes gens exerceans le dict art. — Vn livre de grosserie et des flascons, et boites de poiure et boites du sel. De couppes et tasses, etc. 1568. — Liber Maurusiarum duplicium ... Eenen nieuwen boeck van dobbel-morisken seer oorbaerlyck voor goutsmeden, etc.



LA HAYE
MARTINUS NIJHOFF
MDCCCXCIII



BALTHASAR GEERTSSEN

dit Bos ou Sylvius, graveur

1518—1580

Par son commerce, toujours croissant, Anvers était devenue vers le milieu du XVIe siècle, une des villes les plus riches de l'Europe. Aussi, à côté des marchands de tous les pays civilisés, elle voyait affluer dans son sein les artistes étrangers. Parmi ces derniers se rencontre Balthasar Geertssen, originaire de Bois-le-Duc, désigné comme tel dans la gilde anversoise de Saint-Luc, sous le terme familier de Balten Bos, dans le monde des lettrés sous la dénomination latine de Sylvius.

Venu au monde en 1518, Balthasar Geertssen habitait déjà Anvers à l'âge de vingt-cinq ans. Il s'était uni par les liens du mariage à Emmeken 1) de Greve, fille de Dierik, née, comme lui, à Bois-le-Duc et dont la maison paternelle était située dans la rue Hinthamer.

Peu après l'arrivée des jeunes époux à Anvers, c'est-à-dire en 1543, leur union fut bénie d'un premier-né, qui reçut le prénom de Gérard. En 1549, les parents purent se réjouir de la naissance d'un second fils appelé Isaïe. Les deux fêtes baptismales eurent lieu dans une maisonnette, tenue en location, à l'entrée du passage qui longeait les jardins des Arbalétriers.

L'ameublement du logis aura été des plus modestes: car le graveur n'était qu'au début de sa carrière et tout renchérissait dans la populeuse et opulente cité. Sans doute, les goûts artistiques du jeune père de famille devaient le faire aspirer à plus de luxe et d'élégance; mais comment réaliser ce désir dans le cours du temps où son aimable épouse le dota encore de trois filles: Elisabeth, née en 1552, Jeanne, en 1553, et Sara, en 1554. Père de cinq enfants, son travail, tout assidu qu'il était, ne pouvait lui fournir que les ressources nécessaires à l'entretien de sa famille.

---

1) Diminutif d'Emma.

Il y a lieu de croire, qu'à son arrivée à Anvers, Balthasar Geertssen s'engagea comme ouvrier, et ce dans l'atelier du graveur et imprimeur artistique Jean Liefrinck, le même avec qui il noua plus tard des relations d'amitié et d'affaires, et qui donna du travail à son frère Corneille Bos. En effet, le 22 avril 1556, Liefrinck reconnaît devoir à Alijt Goossens, veuve de Corneille Bos, 288 florins «voor coperen platen ende figuren van druckeryen» (pour planches en cuivre et figures typographiques) délaissées par feu son mari, décédé à Groningue. 1)

Cependant Balthasar Geertssen a dû commencer à manier le crayon et le burin pour son propre compte en 1551, attendu qu'en cette année il est inscrit comme franc-maître «copersnijder» (graveur en taille-douce) sur le liggere de la gilde anversoise de Saint-Luc, sous les noms de «Balten Bos».

C'est à dater de cette époque, croyons-nous, que l'ingénieux maître, se mit au service des orfèvres anversois, des brodeurs et des damasseurs. D'une main habilement capricieuse, il traça pour les mille objets de luxe tels que coupes, vases, plats, gobelets, boîtes, tasses, manches de couteaux, garnitures, lacets, tresses, galons, etc. des figures aux dessins si variés, rinceaux, entrelacs, initiales, arabesques, qui eurent tant de vogue parmi les amateurs contemporains. Pour répondre aux nombreuses demandes, la presse les publia en recueils successifs, et encore aujourd'hui, après plus de trois siècles, ces compositions élégantes et gracieuses méritent les honneurs d'une édition de luxe.

La première collection de ce genre vit le jour par les soins de Geertssen lui-même. Comme la métropole anversoise regorgeait d'étrangers, il crut avantageux de décorer son premier ouvrage d'un titre latin; pour rester logique, il traduisit dans la même langue son nom d'artiste ou d'origine. Voici l'inscription pompeuse de ce livre, qui comprend vingt-quatre planches:

Variarum protractionum quas vulgo maurusias vocant omnium antehac excusarum libellus longe copiosissimus, pictoribus, aurifabris, polymitariis barbaricariis, variisque id genus artificibus etiam acu operantibus utilissimus, nuncque primum in lucem aeditus, Anno 1554, Baltazar Sylvius fecit. 2)

Son deuxième recueil, comptant douze planches, y compris le titre, portait l'en-tête français: Une livre contenant passement de moresques tresutil à toutes gens exerceans ledict art, S. B. G. 3) invent. 4)

Pour un autre volume, dont, en dehors du titre, on connaît encore neuf planches, il se servit, à côté du latin, de la langue usuelle: Liber maurusiarum duplicium antehac numquam vistarum, artificibus omnibus ut aurificibus phrigionibus

---

1) La première épouse de Corneille Bos était Lijnken (Catherine) van den Bosch, dont il eut plusieurs enfants, qui étaient mineurs au décès de leur père et eurent pour tuteur Erasme Lepelmaker.

2) Voir la Suite A. Cette suite a été reproduite d'après un exemplaire superbe, dans sa reliure originale, de la Bibliothèque Nationale à Paris. C'est un exemplaire de l'édition originale avant les numéros. Une édition postérieure, avec des numéros, porte l'adresse de Jac. Honnervogt.

3) Sylvius Balthazar Geertssen.

4) Voir la Suite B. Elle a été reproduite d'après le seul exemplaire connu jusqu'aujourd'hui, provenant de la Collection Santarelli, actuellement conservé dans le „K. K. Oesterr. Museum für Kunst und Industrie" à Vienne. Nous espérons trouver un jour la planche qui y manque encore.

vitrariis et id genus artificibus utilissimus, anno.... — Eenen nieuwen boeck van dobbel morisken seer oorbaerlyck voor goutsmeden, borduerwerkers, glaesmakers ende alderhande constenaren. — Hantwerpe, Balthasar Sylvius, ynventor et fecit. 1)

Tout en répandant à profusion ces recueils au grand avantage de l'industrie, maître Geertssen rendit des services non moins réels à nos peintres-artistes, tels que Jérôme Bos, François Floris, Pierre Breughel et autres maîtres de l'école de peinture anversoise. Son burin multiplia, par la reproduction, leurs principaux chefs-d'œuvre. Malheureusement, à un petit nombre près, tous les exemplaires se sont égarés dans la suite des temps.

A Anvers, nous ne trouvons plus de l'artiste, si actif pourtant, qu'un seul specimen de ses gravures d'après tableaux, notamment l'épreuve de son œuvre *le Déluge*, d'après François Floris, et encore, des trois pièces qui la composent, celle du milieu est la seule qui soit venue jusqu'à nous. Elle mesure 61 centimètres de haut sur 45 de large et porte les indications suivantes: *Franciscus Florus Antverpianus inventor* 1555*; Balthasar Silvius fecit et excudebat cum gratia et privilegio p. an* 4. — On aperçoit à gauche la poupe de l'arche de Noé, garnie d'oiseaux et de quadrupèdes; à droite, des rochers avec des cadavres nus d'hommes et de femmes et des chevaux; au fond, une mer unie d'où sort un soleil radieux et au-dessus un arc-en-ciel qui embrasse la voûte céleste toute entière.

Le riche cabinet de la bibliothèque royale de Belgique ne possède que deux gravures de Balthasar Geertssen. 2) La première porte deux figures symboliques, placées dans des niches, à gauche: *Terra* (la Terre), à droite: *Ignis* (le Feu), séparées par le mot Antik. Elle est complétée par celle de Dresde, où sont symbolisés les deux autres éléments: *Aqua* (l'Eau) *Aër* (l'Air). Au bas de chacune, à droite: BA. SILV. FE 1558, à gauche: JACOBUS SPINHUISE EXCUDEBAT. — La seconde gravure nous montre une Foire, où se démène un charlatan-dentiste, avec l'inscription bouffonne:

Tanden wt, tanden wt
Met herten coen
Ic M. Bonifaes cant
al lachende doen
B. Silvius
fecit
I *c.* 3)

---

1) Voir la Suite D. Elle a été reconstruite d'après les originaux conservés dans le „Kunstgewerbe Museum" à Berlin, dans le Musée à Vienne, et pour le titre, d'après la seule planche du maître qui se trouve dans le Cabinet des Estampes à Amsterdam. Cette suite était restée absolument inconnue jusqu'ici.

2) Nous avons pu connaître ces gravures, grâce à la bienveillance de M. Henri Hijmans, conservateur du cabinet d'estampes de la bibliothèque royale de Belgique.

3) Hors les dents, hors les dents!
N'ayez pas peur.
Moi, maître Boniface,
J'opère en jouant
B. Silvius
fecit
I c.

Un des personages qui entourent le dentiste, a sous les pied les mots: *Lemmen Gast.* A droite on vend une femme, et l'on peut lire au haut de la planche:

Ick wilt nu ter merct rasch loopen
Lemmen Gast sal sijn wijf vercoopen
Metten huyse al sonder beyden
Want de pape en wilt se niet scheyden. 1)

A côté de la femme on lit:

Om dat ic hoererye
met ander mans
hebbe volbracht.
So word ic nu
naghelvast
Metten huyse
Vercocht. 2)

De ses œuvres remarquables on connaît encore: *Le Jugement de Paris*, d'après Perino del Vaga, signé: *Balth. Syl. fecit* 1553; *Les Serviteurs d'Abraham trouvant Rebecca près du Puits*, *Lambert Lombardus*, *iuventor*, *Baltha. Syl. fecit* 1558, *Hans Liefrinckii excudebat cum gratia et privilegio p. an.* 6; *Loth ivre avec ses Filles*, *Balthás. Silvius fecit* 1575.

Tandis que la renommée du dessinateur ingénieux et de l'éminent graveur s'étendait à l'étranger, sa situation financière s'était améliorée. Le 3 décembre 1557, nous le voyons comparaître une première fois devant les Echevins anversois, déclinant le nom de «Balthasar Geertssen, de Bois-le-Duc». Il venait réaliser la part échue, par le décès des parents, à son épouse, Emmeken de Greve, dans l'immeuble de la rue Hinthamer, à Bois-le-Duc. Cet héritage, joint au fruit de son travail, le mit à même d'acquérir de la ville d'Anvers, le 17 février 1559, la maison voisine de celle dont il était locataire, ruelle des Arbalétriers, avec terrain aboutissant à la rue fraîchement tracée vers la nouvelle Halle aux Tapis, intitulée actuellement: Place de la Comédie. Sur ce terrain il fit construire, à son usage personnel, une demeure qu'il baptisa du nom de «Gorcum», et qui porte aujourd'hui le numéro 1.

Le 29 octobre 1561, il acheta dans la dite ruelle une seconde maison, uniquement en vue de mieux aménager la première; car il la revendit bientôt après, le 10 octobre 1562. Dans les deux actes de mutation, passés au secrétariat de la ville, l'artiste se nomme «Balthasar Geertssen alias Bos».

Le 5 janvier 1564, il fit l'acquisition d'un terrain vague, sis dans la nouvelle ville, au delà du troisième canal, à proximité du moulin à eau. Pour en payer le prix, il lui

---

1) Maintenant je vole au marché;
Lemmen Gast va vendre sa femme,
Avec la maison, sans retard;
Le curé ne veut pas les divorcer.

2) Parce que j'ai eu commerce avec d'autres hommes, voilà que je suis mise en vente, conjointement avec la maison.

fallut, le 14 avril suivant, grever d'une hypothèque sa «maison, récemment construite en pierre, «Gorcum». Dans cet acte de cession, il est devenu «Balthazar Bosch, figuersnijdere» (graveur de figures). Jean Lossyen, l'orfèvre, lui bailla les fonds, ce qui ferait conclure que Geertssen aidait cet industriel dans l'exécution de ses travaux de luxe. Cet état de gêne ne fut que passager; l'année ne s'était pas écoulée, qu'il éleva, sur le terrain vague de la nouvelle ville, une belle maison à l'enseigne du Croissant doré.

Mais les temps s'assombrirent. Les passions religieuses et politiques, déchaînées, allaient bouleverser l'ordre social, paralyser le commerce et l'industrie, et faire tarir la source féconde des arts.

Geertssen partagea le sort commun des artistes de tout genre. Le travail devint de jour en jour plus rare, ses ressources s'épuisèrent. Il se vit bientôt contraint de prendre hypothèque sur chacune de ses trois propriétés, situées respectivement dans la nouvelle ville, dans la ruelle des Arbalétriers, et dans l'avenue de la Halle aux Tapis. L'acte est daté du 14 août 1565. Ce fut de nouveau un orfèvre, le nommé Nicolas Huybrechts, qui le sauva dans ces circonstances critiques.

Survint l'année désastreuse 1566. Les églises, véritables musées, furent envahies; les statues, les peintures, toutes les œuvres d'art, brisées ou souillées, les trésors accumulés par le génie de plusieurs générations, enlevés ou anéantis. Frappés de terreur, nos mécènes abritèrent leurs fortunes contre les menaces du lendemain. Tout ce que leurs largesses faisaient vivre, dut chômer: l'atelier de l'industriel de luxe, aussi bien que celui de l'artiste, resta silencieux.

Notre Balthasar, il est vrai, n'était pas dénué de moyens personnels. Il lui restait, outre sa demeure, deux propriétés assez importantes pour que le revenu, rentes déduites, pût à la rigueur lui suffire. Mais François Bertels, le locataire du «Croissant», n'eut pas honte de profiter des troubles pour refuser tout paiement. Aux semonces du propriétaire, il répondit par des menaces. Et il était homme à les exécuter; car déjà il avait exercé sa fureur sur sa propre femme et blessé à mort la servante qui voulait la protéger. Grâce à sa méchanceté, le bâtiment était réduit à un état lamentable, et les voisins se plaignaient hautement des scènes révoltantes dont ils étaient presque journellement témoins. Impuissant à remédier lui-même au mal, Geertssen eut recours au Magistrat par sa requête du 22 janvier 1567. Il y fit ressortir le défaut complet de paiement depuis la Noël de 1566; il insista sur les dégâts commis dans sa maison, sur les scandales dont elle était le théâtre. Les feux qu'on y brûle, disait-il entr'autres, sont tellement ardents que déjà ils ont calciné les cloisons de trois appartements, au grand dépit et péril des voisins, qui ont signé avec lui, également impatients de se débarrasser d'un si rude personnage. Après examen, le Magistrat trouva en réalité le cas si grave qu'il crut devoir autoriser l'Ecoutête à une expulsion de force. Mais la maison n'était guère plus qu'une ruine, et les ressources manquaient à l'infortuné propriétaire pour la restaurer.

Dans cet état de détresse, Geertssen résolut, vers la fin de 1567, de quitter temporairement sa ville d'adoption, sa femme et ses enfants, dans l'espoir de trouver quelque endroit plus paisible où il pût exercer son talent. Il se souvint des missives qu'il avait reçues

naguère de maître Francisco Syla, peintre du Prince Ferdinand, Comte de Tyrol, frère de l'Empereur Maximilien, artiste en renom à cette époque, mais totalement oublié de nos jours. Il y était prié de venir à Innsbruck, prêter son concours à l'achèvement «de certain triomphe et travail de grande importance», que maître Syla était chargé d'exécuter pour compte de son Seigneur Sérénissime. Jusque là Geertssen n'avait pu se résoudre à entreprendre le long voyage du Tyrol; mais vu, dit-il, le marasme où est tombé le commerce et surtout son métier de graveur, vu la misère dont le spectre hideux le menaçait, lui et les siens, il n'y avait plus à hésiter.

Le 19 janvier 1568, il se rendit à l'étude du notaire anversois Jean Dries, en compagnie de sa femme et de son fils aîné, le peintre «Gérard Geertssen, alias Bos», le seul qui fût majeur. Procuration fut donnée à ce dernier, pour gérer les affaires de famille en l'absence du père. L'acte fut validé par les autorités le 9 février suivant. Le même jour, les parents reconnurent avoir emprunté et devoir à maître Gillis van Vlierden, avocat juré, la somme de 2000 florins Carolus de 20 sols de Brabant. Ils signèrent la pièce officielle, s'engageant à acquitter la dette au premier avis de leur créancier. Les gages donnés par le père, furent ses trois maisons susnommées avec les loyers, plus un ensemble de *Pots et Bouteilles*, *Tasses et Coupes*, vingt figures dues à son génie créateur; *un Jeu de Cartes*, *une œuvre de François Floris; l'Art sommeillant; un Carnaval; une Nourrice; une Foire; un Banquet; une miniature; des Paysans à l'auberge*, le tout sur cuivre, ainsi que «tous les *Patrons* de Balthasar prémentionné».

La somme empruntée, pour laquelle il avait aliéné ses droits sur tout son avoir, devait servir à l'entretien de sa femme et de ses enfants, en attendant qu'il pût y subvenir par son travail à l'étranger. Il fit imprimer à la hâte le recueil mentionné en premier lieu, et l'édita sous le titre: «Un livre de grosserie et des flacons et boîtes de poivre et boîtes du sel, de couppes et tasses et grotisque moult convenable pour les ouvriers d'argent et autres practisiens. Balth. Silvius fecit en Anvers cum gratia et previlegio per annos 8, 1568». 1)

Le brave homme espérait que, pendant son absence, sa femme réussirait à placer quelques exemplaires; mais la période funeste aux arts persistant, il est à craindre qu'il n'ait été déçu dans son attente.

Au 2 mars 1568, Balthasar Geertssen avait terminé ses préparatifs de départ. Une dernière fois il se présente au secrétariat et y affirme sous serment qu'il ne quitte la ville que parce que son métier et son trafic n'y marchaient plus. Il s'agit, disait-il, de gagner le pain pour femme et enfants; il ne se rend à Innsbruck que pour un certain temps, sollicité qu'il est par les lettres réitérées du peintre Francisco Syla, pour l'achèvement des créations grandioses, destinées au Prince Ferdinand. «Sitôt qu'il aura fait quelque bénéfice, il s'empressera de rejoindre son épouse et ses enfants à Anvers».

Muni d'un sauf-conduit de l'administration communale, l'artiste ne tarda pas à se

1) Voir la Suite C. Le seul exemplaire connu des originaux de cette suite se trouve à Munich au Cabinet des Estampes.

mettre en route pour Innsbruck; il y séjourna près de deux ans. Mais hélas! une triste nouvelle vint le surprendre sur cette terre lointaine, au milieu de ses travaux: sa compagne était atteinte d'un mal mortel. Il reprit sur le champ le chemin d'Anvers; mais à son arrivée, il ne trouva qu'une couche vide et des enfants en pleurs: l'épouse chérie, la mère aimante n'était plus.

«Un malheur n'arrive jamais seul», dit le proverbe. L'infortuné en fit la triste expérience. L'avocat van Vlierden, informé du retour de l'artiste, réclama brusquement le paiement de la dette de 2000 florins Carolus. Mais le pauvre Geertssen n'avait pas amassé de trésor à Innsbruck; toute son épargne était insuffisante pour acquitter une charge si lourde. Ne pouvant fléchir l'homme de robe, il eut recours à ses anciens amis et trésoriers, les orfèvres Nicolas Huybrechts et Jean Lossyen. En secret, et sans observer les formalités prescrites, il céda, fin d'avril 1570, au premier, sa maison «Gorcum», au second, sa maison ruelle des Arbalétriers. Il faut croire qu'en dépit des temps toujours mauvais, il trouva de l'occupation chez ces deux protecteurs: car il garda son dernier domaine «le Croissant» et vivota tout doucement sans devoir contracter de nouvelles dettes.

Le 13 septembre 1570, nous rencontrons itérativement le maître à l'hôtel de ville, cette fois en compagnie du graveur Jean Liefrinck. Celui-ci se déclare âgé de cinquante-cinq ans, notre Balthasar donne le chiffre de cinquante-deux. Tous deux attestent sous serment, bien connaître, depuis des années, leur confrère là présent, Gérard de Jode, «letterstekere in 't coper» (graveur de caractères sur cuivre), bourgeois de la ville d'Anvers, l'avoir toujours tenu et le tenir encore pour un homme de bien, et d'excellent renom, sans avoir jamais entendu ou appris quoi que ce soit de contraire.

Pour régulariser la vente clandestine dont nous venons de parler, il en fit dresser le 27 août 1571 un acte officiel, qui porte: «Balthasar Geertssen, dit Bosch, graveur de figures», et où les orfèvres Huybrechts et Lossyen se déclarent possesseurs depuis deux mois avant la Saint-Jean 1570.

Las sans doute du veuvage, maître Balthasar convola en secondes noces avec Marguerite Vremachter, au commencement de 1572. En conséquence il eut à offrir à la chambre pupillaire son unique immeuble, comme garantie de la part maternelle des trois enfants encore mineurs: Isaïe, Jeanne et Sara. Ils avaient pour tuteurs leur frère aîné Gérard et Henri Stegers, probablement artisan comme le cordonnier Jérôme van Cantelbeke, époux d'Elisabeth Geertssen.

Cette nouvelle union, peu réfléchie, troubla la paix de son foyer. Il arriva, comme c'est l'ordinaire, que les enfants adultes ne purent s'entendre avec la belle-mère. On songea à se séparer et l'on convint de faire le partage des biens restés en commun. Le 14 octobre 1573, «le Croissant» fut vendu à raison d'une rente annuelle héréditaire de 28 florins Carolus, dont l'une moitié alla au père, l'autre aux enfants.

Liquidation faite, les fils, tous deux arrivés à la majorité, résolurent de quitter la maison paternelle et même de s'expatrier. Le départ de ces êtres si chers, si heureusement doués, frappa notre Geertssen dans ses affections de père et dans son amour-propre d'artiste. Triste et abattu, il se tint à l'écart, lorsqu'ils firent en due forme, leurs adieux à la ville natale.

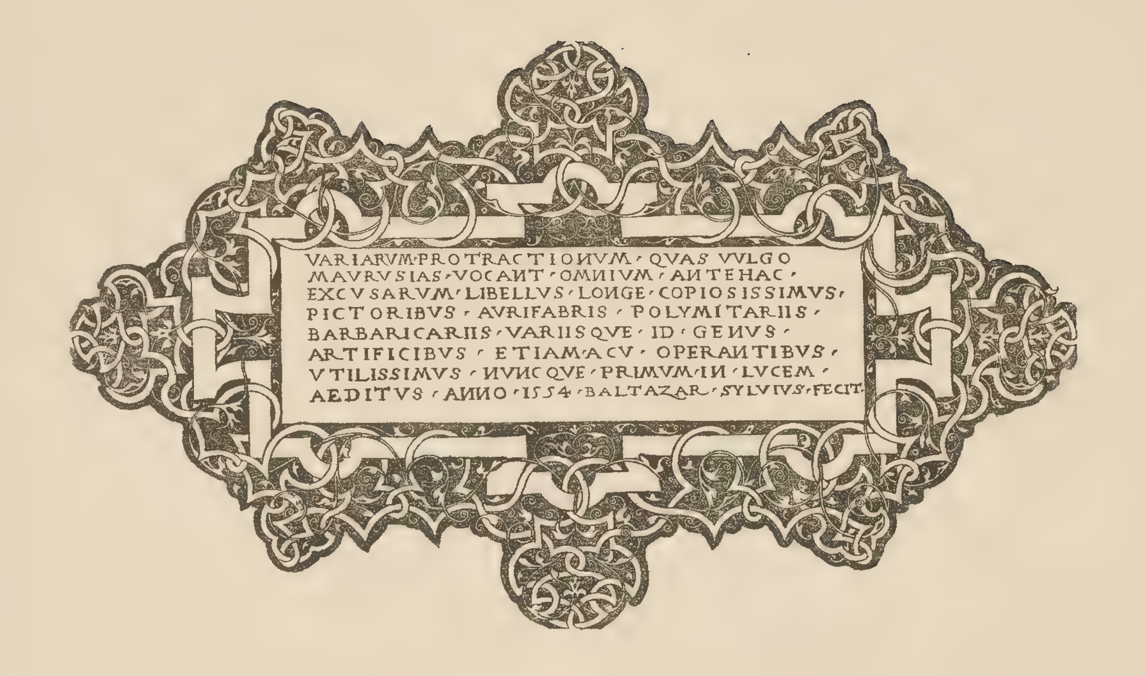
Ce fut le 19 janvier 1574, que «Gérard et Isaïe Bosch alias Sylvius, frères, peintres, bourgeois de naissance de cette ville», comparurent à cet effet à la maison communale. Ils s'étaient fait assister par Hans Wagemans, marchand, âgé de vingt-cinq ans, et Guillaume de Bot, forgeron, âgé de vingt-six. Ces témoins affirmèrent sous serment que les frères Bos, leurs amis, étaient des jeunes gens honnêtes et bien famés; qu'ils partaient pour l'Espagne dans le but d'y faire le commerce de tableaux, et, suivant leurs expressions, «d'écouter, de voir, de se former et de gagner la vie là-bas, vu le calme du trafic ici, à l'heure présente.» A leur tour, Gérard et Isaïe jurèrent que leurs camarades disaient vrai, que c'était bien le seul motif de leur départ pour l'Espagne, qu'ils n'avaient nulle intention de violer les décrets du Roi relatifs à l'émigration. Après cette double déclaration, le passeport fut rédigé et muni du sceau de la ville et les deux jeunes Anversois prirent le chemin de l'étranger, laissant leur vieux père dans l'incertitude de les revoir jamais.

Le 30 juillet 1579, Geertssen fit vendre par voie judiciaire, la maison «le Croissant», à cause des arriérés de la rente; les deux fils résidaient alors à Séville. En 1580, il est à l'agonie, sans avoir à ses côtés ni son Gérard, ni son Isaïe, pour lui fermer les yeux.

Le 25 avril de l'an 1581 «Elisabeth Bosch, fille de feu Balthasar», veuve de Jérôme van Cantelbeke, sa sœur Jeanne, âgée de vingt-huit ans et Sara, épouse de Henri van Cantelbeke, acceptèrent le remboursement de leur part de rente restée intacte; leur frère Gérard vivait toujours à Séville, mais Isaïe venait d'y mourir.

Anvers. F. JOS. VAN DEN BRANDEN.

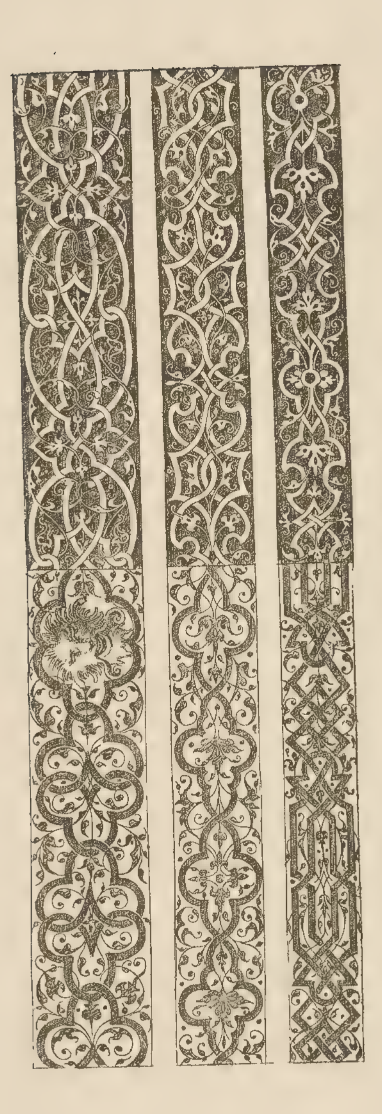




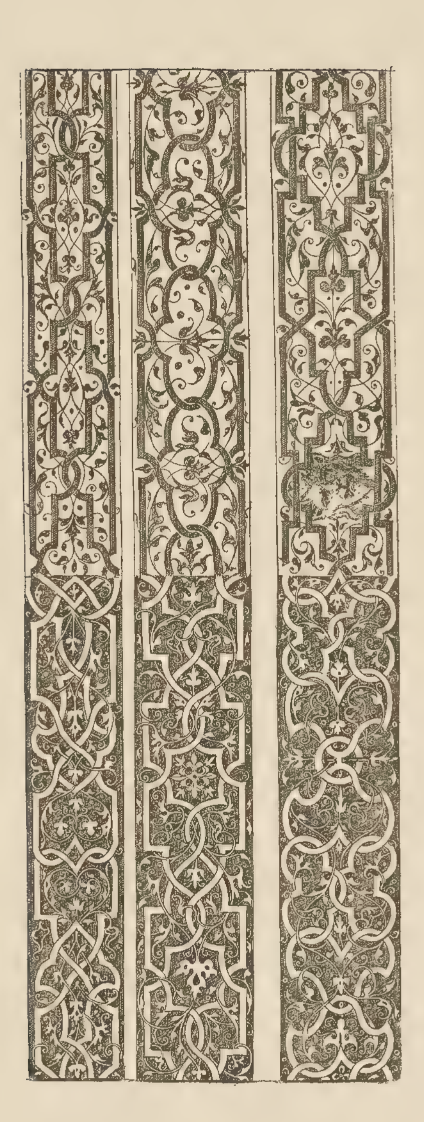
Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite A. 1.



Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite A. 2.



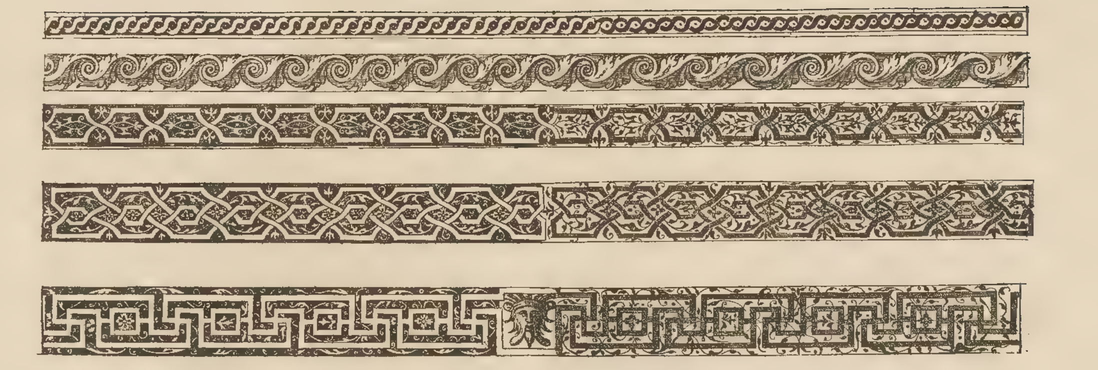
Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite A. 3.



Reproductions, Tome II, B. Sylvius. Suite A. 4.







Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite A 7.



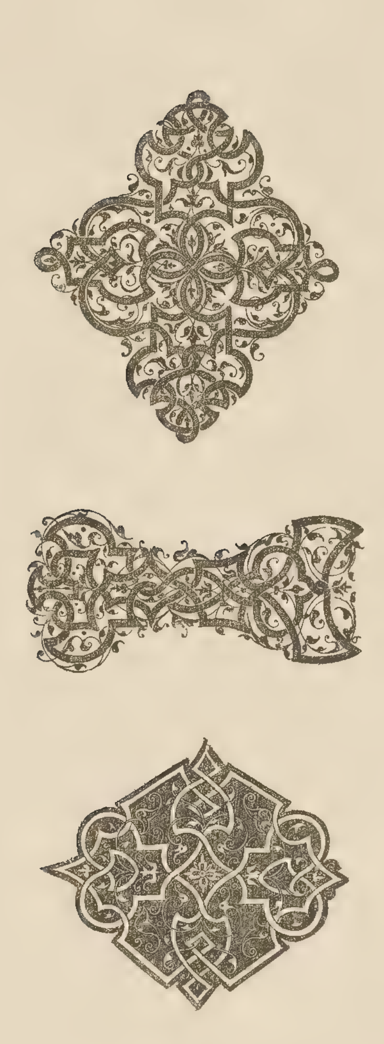


Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite A. 9.









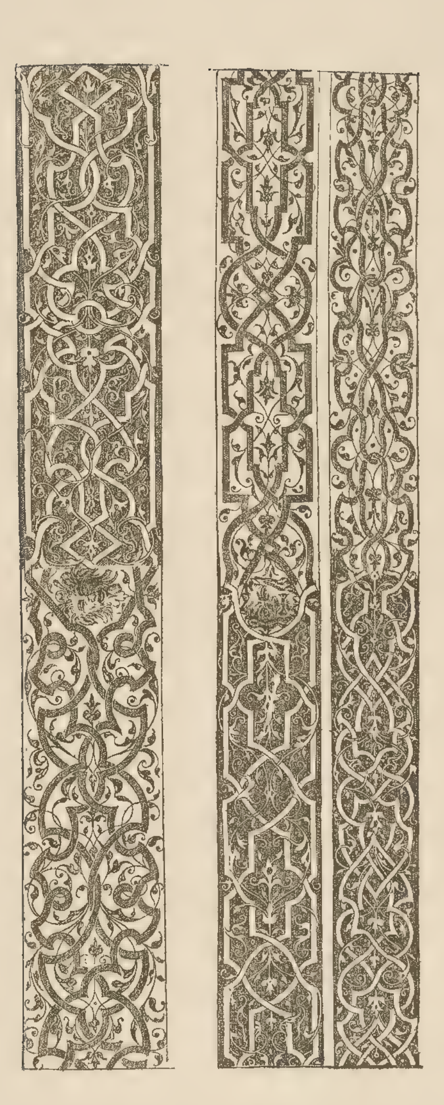
Reproductions, Tome II, B. Sylvius Suite A. 13.



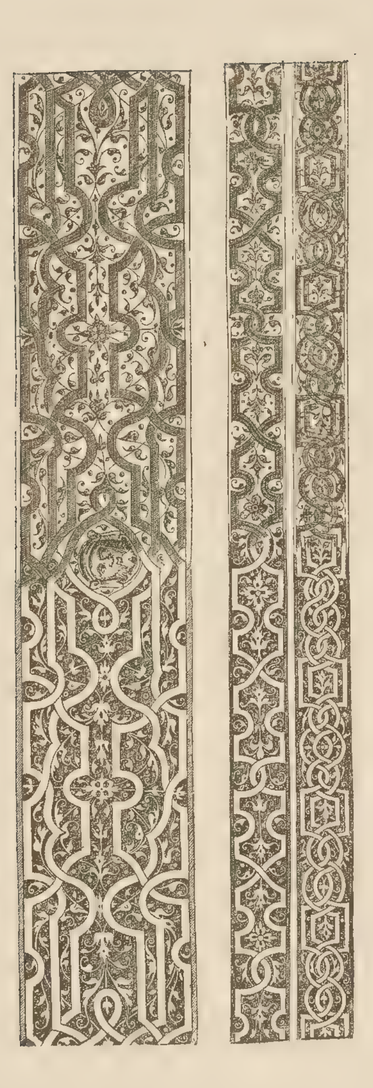


Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite A. 15



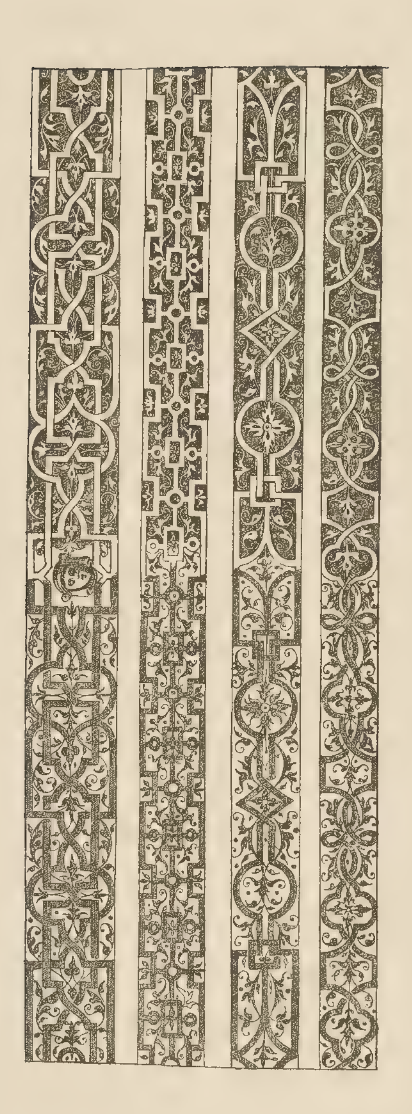


Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite A 17.





Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite A. 19.



Reproductions, Tome II, B. Sylvius. Suite A. 20.



Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite A. 21.

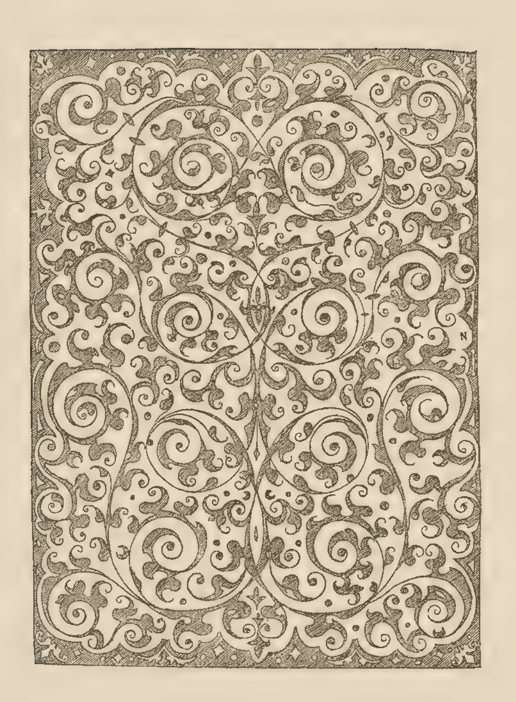




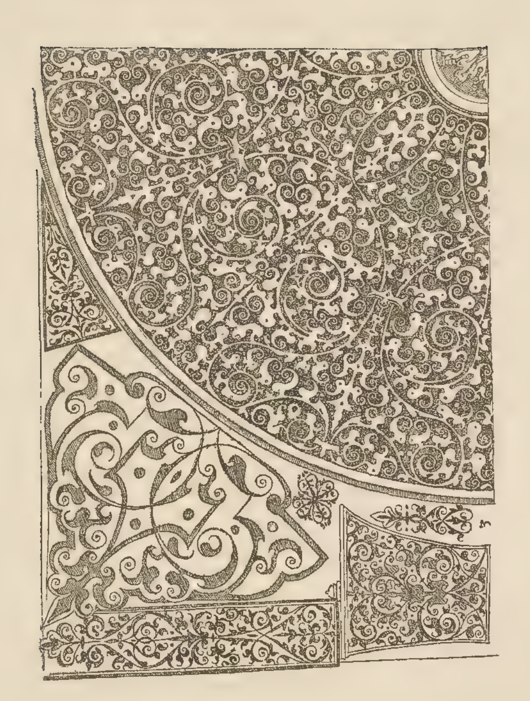




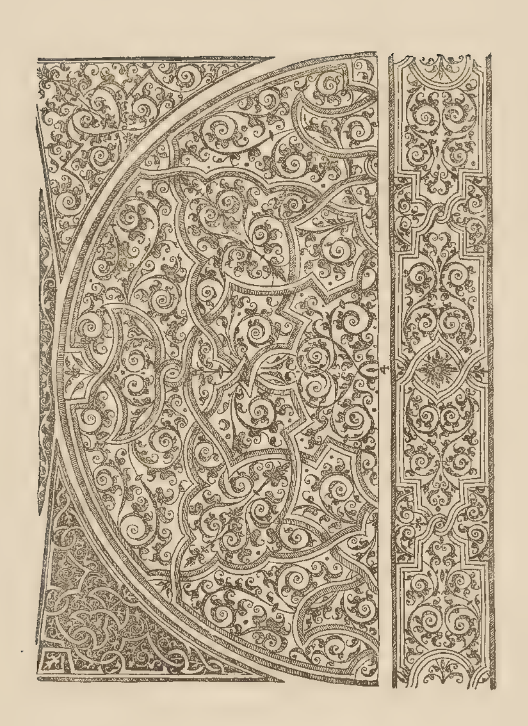

VNE LIVRE CONT:
ENANT PASSEME:
NT DE MORESQV:
ES TRESVTIL A
TOVTES GENS
EXERCEANS LEDI:
CT ART & INVENT



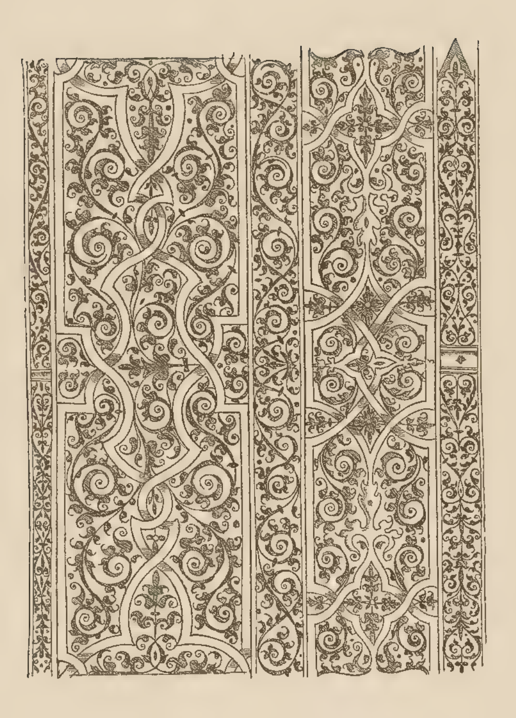
Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite B. 2.

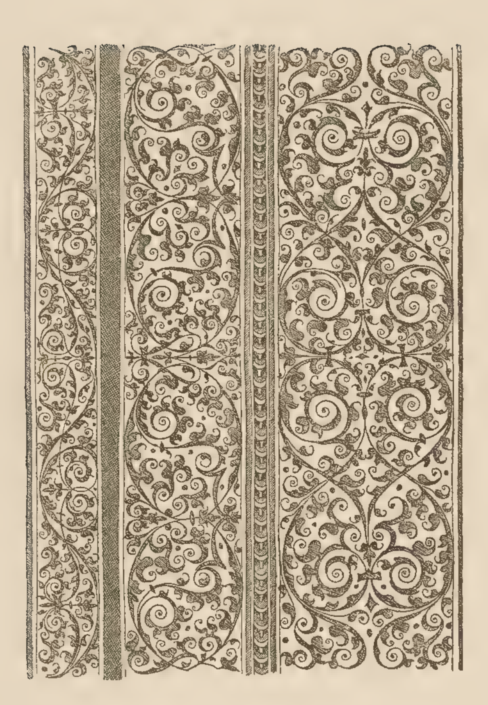


Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite B. 3.



Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite B. 4.





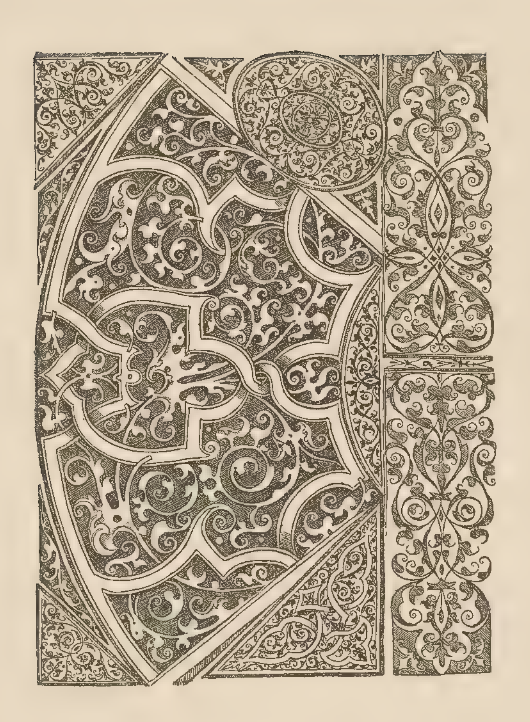
Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite B. 6.



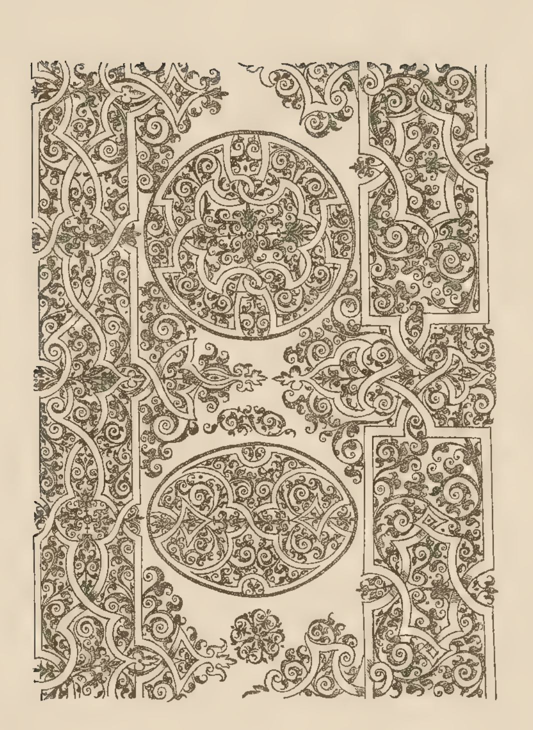
Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite B. 7.



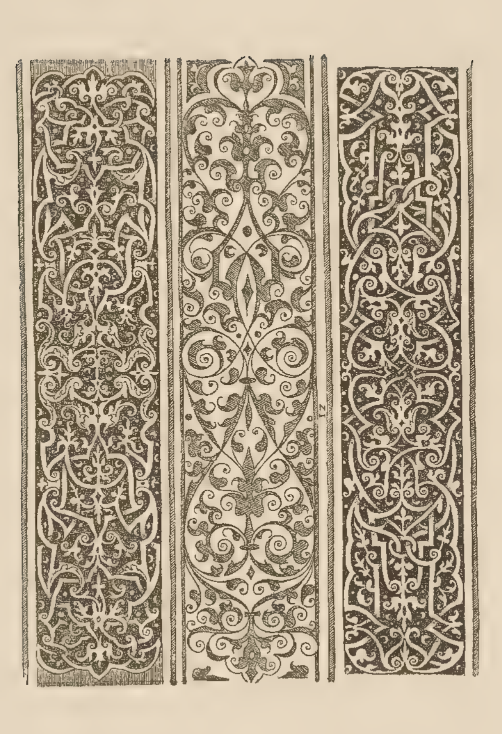
Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite B. 3.



Reproductions, Tome II. B. Sylvius, Suite B. 9.

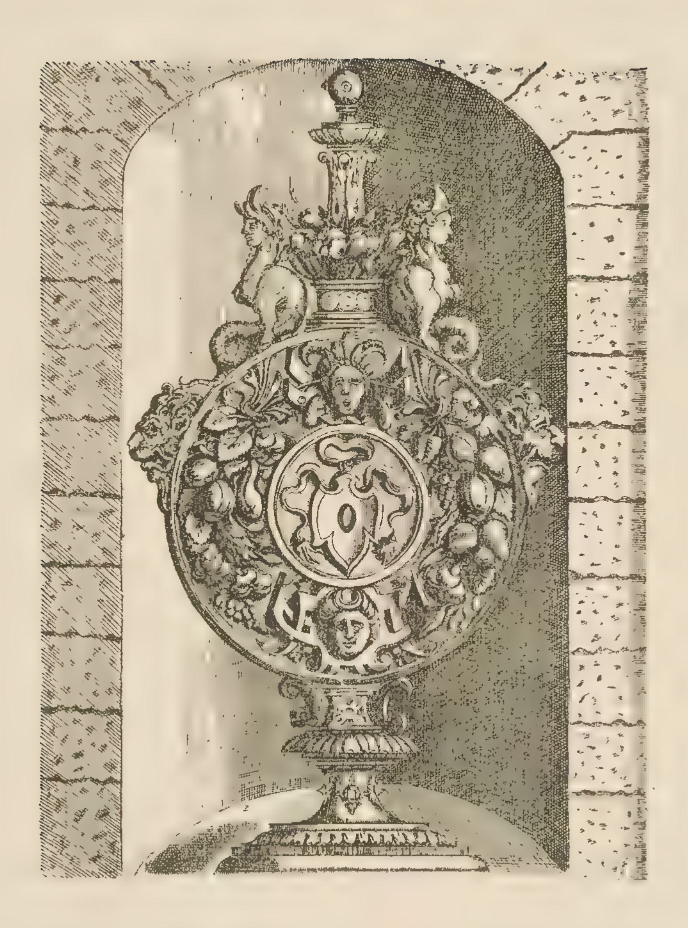


Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite B. 10.



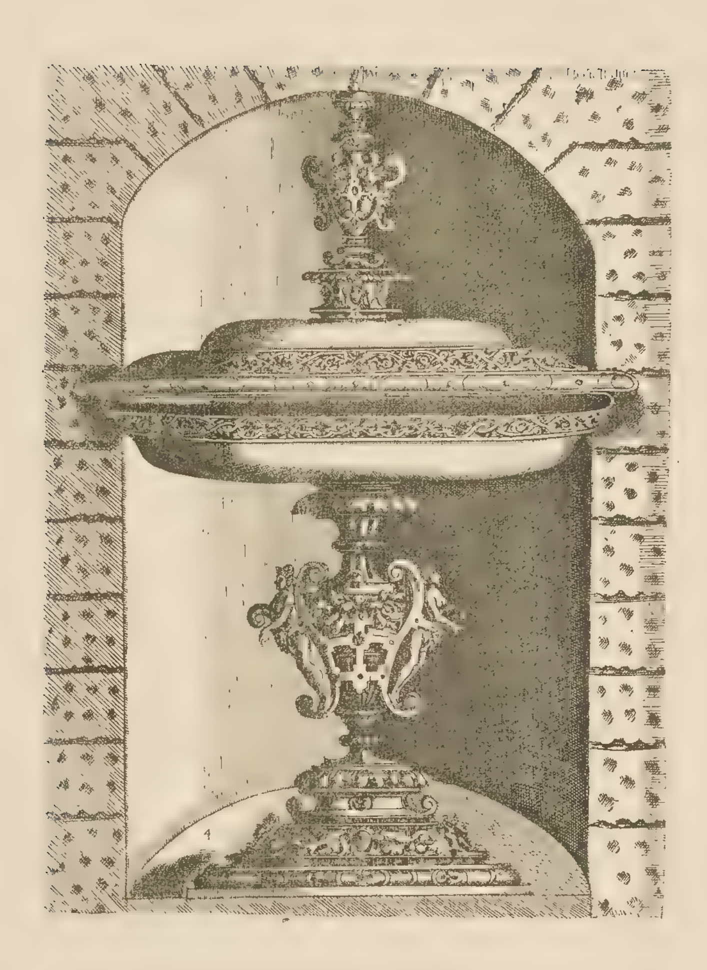
Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite B. ~~12.~~ 11.

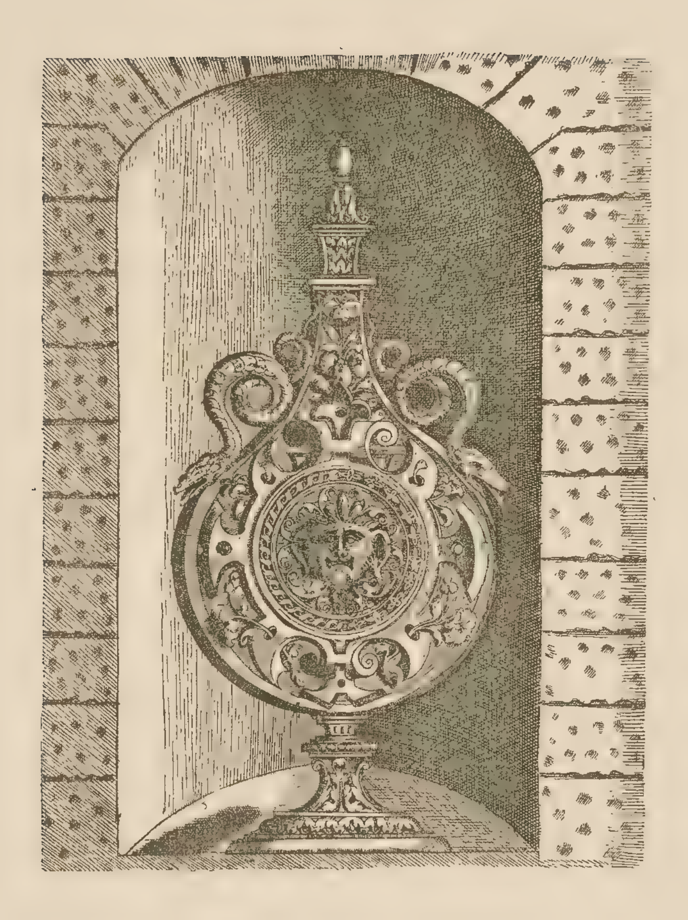

Vn liure de grosserie
& des flascons . et boites
de poiure & boites du sel .
De Couppes . & taßes . et
grotisque . moult conuenable
pour les ouuriers dargent
& autres practisiens
Balth' siluius fecit
En Anuers
Cum gratia et Preuilegio per
annos . 8 . 1568

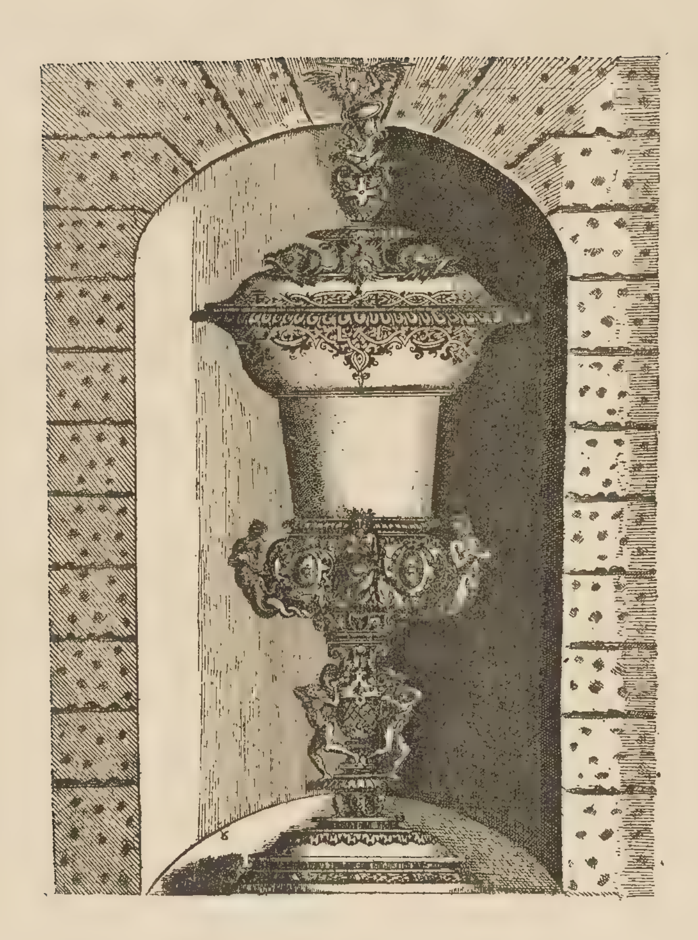


Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite C. 2.





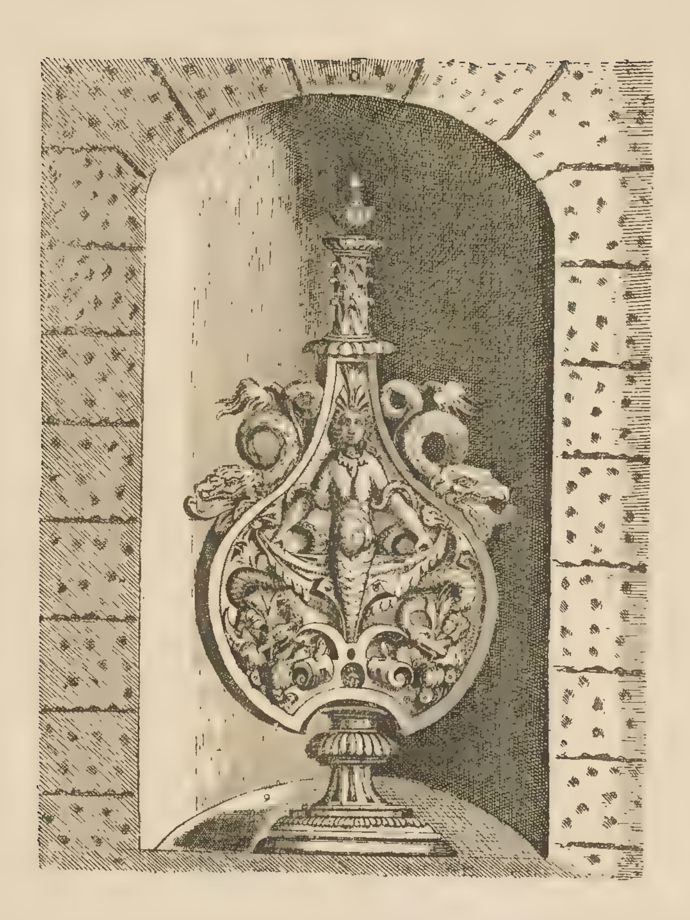




Reproductions, Tome II. B. Sylvius Suite C. 6.









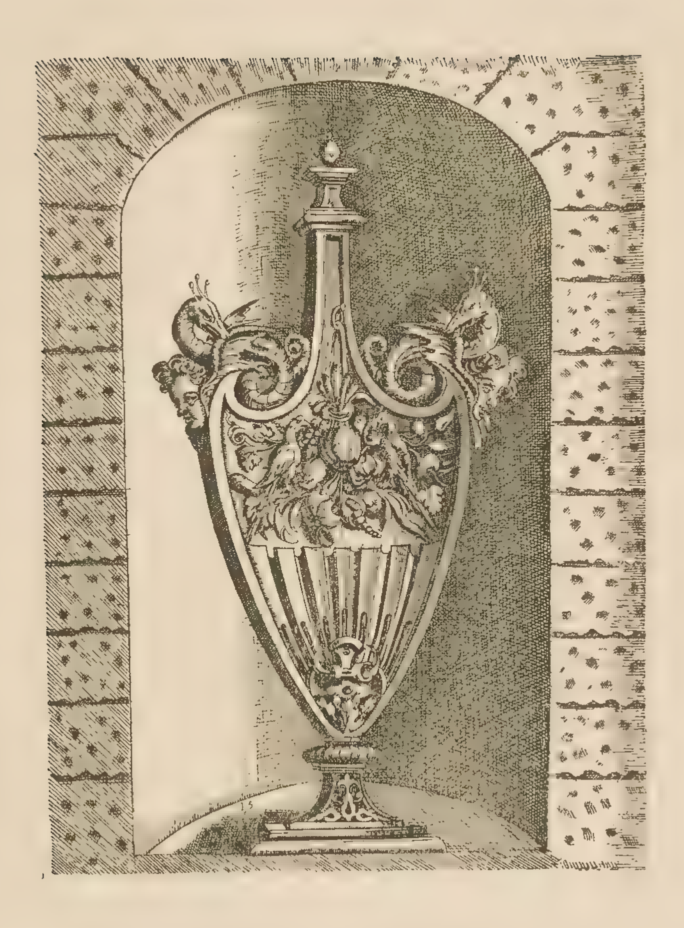
Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite C. 10.

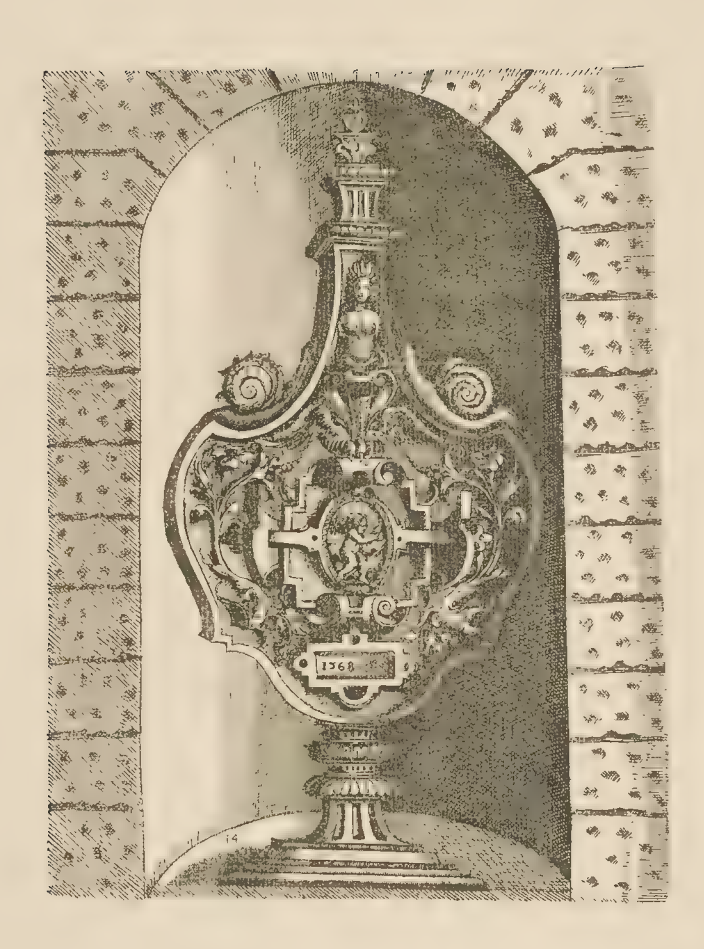


Reproductions, Tome II. B. Sylvius Suite C. 11.



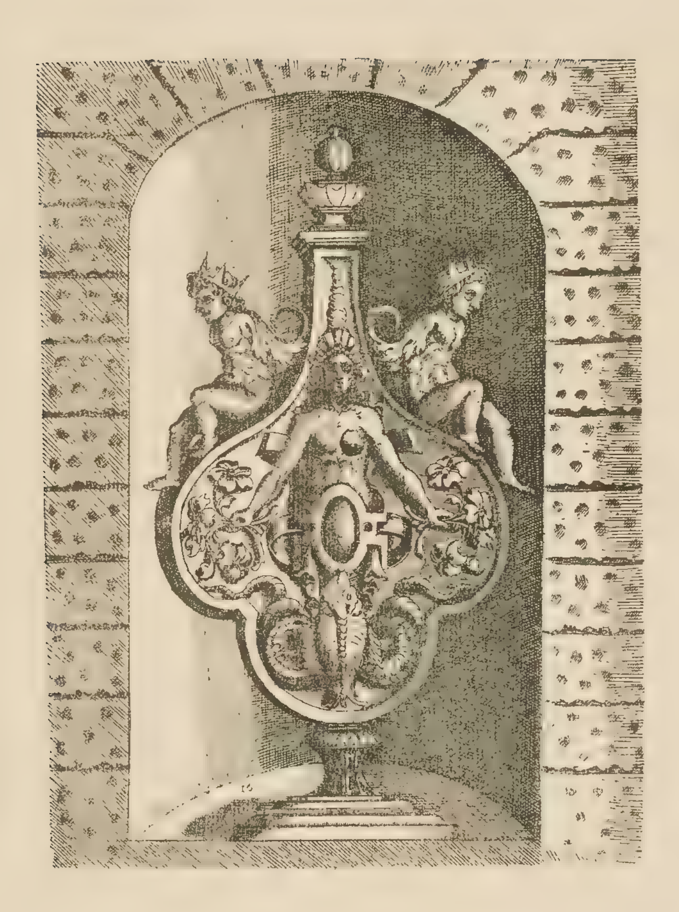
Reproductions, Tome II. B. Sylvius Suite C. 12





Reproductions, Tome II. B. Sylvius Suite C. 14.





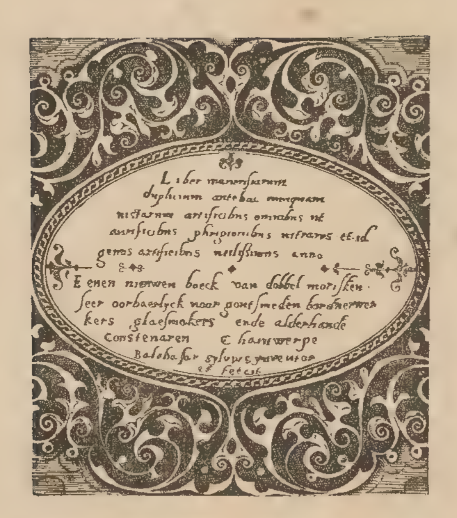


Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite C. 17

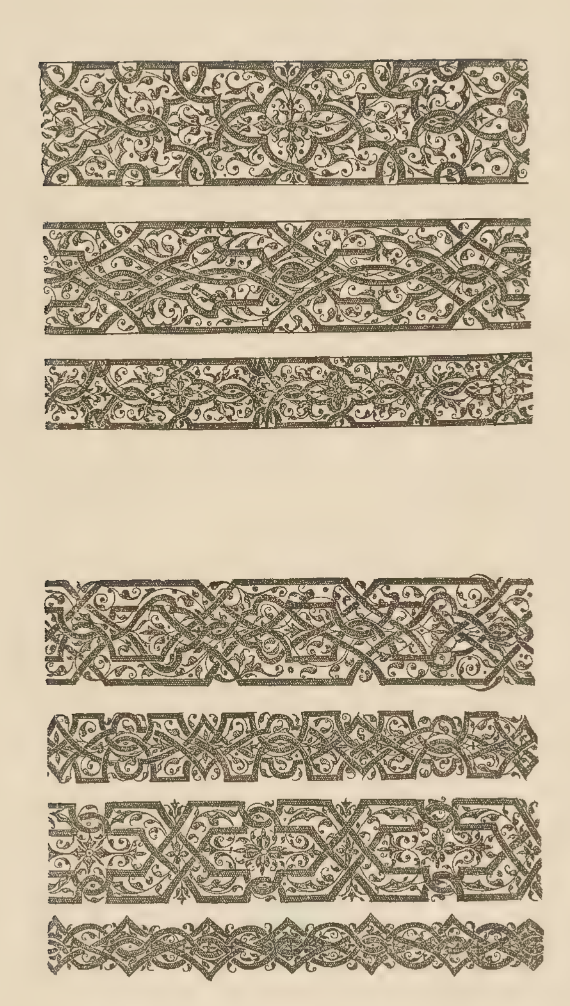






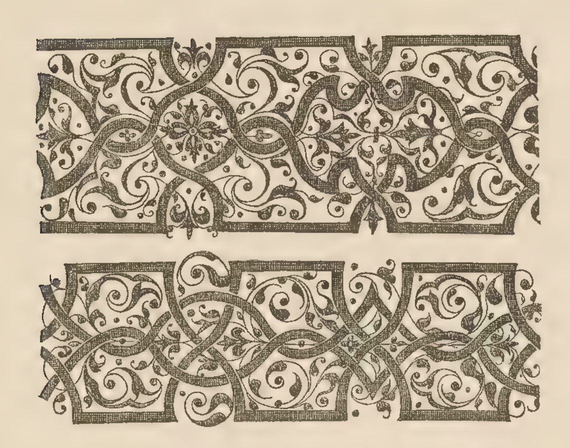


Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite D. 1.



Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite D. 2 et 3.





Reproductions, Tome II. B. Sylvius. Suite D. 4 et 5.





